



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Hérault

**Commune de Saint Bauzille de Putois**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Date de la convocation : 27/04/2026

# Compte-rendu n°1

Séance du 11 mai 2026

L'An Deux Mille Vingt-six et le Onze mai à dix-huit heures trente,  
Se sont réunis les membres du conseil d'administration du CCAS sous la Présidence de Monsieur Oscar ALLE  
Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Monsieur le président procède à l'appel et constate que le quorum est largement atteint,

**Présents (12)** : Monsieur Oscar ALLE, Monsieur Felice BRUNELLI, Madame Virginie NOEL KERDUDO, Madame Josiane VIGNERON, Madame Marion ROUSSIGNOL, Madame Emilie SAHUQUET, Madame Audrey SUJOL, Madame Elora GILLY, Monsieur Jean-Claude GARCIA, Madame Magali SERANE, Madame Christine ANDRES, Madame Stéphanie ROBBINS-TRAN

**Représentées (1)** : Madame Evelyne DURAND représentée par Monsieur Felice BRUNELLI

Monsieur le président déclare Madame ROUSSIGNOL Marion secrétaire de séance,

## Ordre du jour :

- 1- Election du Vice-Président
- 2- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
- 3- Affectation des Résultats 2025
- 4- Vote du Budget 2026

### 1- Election du Vice-Président

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article L123-6 ; Le Maire, Président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président. Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer. La candidate est Madame Virginie NOEL KERDUDO.

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président au vote à bulletin secret.

*Aucune remarque*

Délibération adoptée par 12 voix pour Madame NOEL-KERDUDO Virginie et 1 abstention

## 2- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Monsieur le Président donne la parole à Madame la vice-présidente, elle précise que le compte financier unique ne comprend que les dépenses et recettes de fonctionnement, excluant toute notion d'investissement.

Elle présente aux membres le compte financier unique (CFU) ;

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recette Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats Reportés	0.00	32 240.97	0.00	0.00	0.00	32 240.97
Opérations exercice	26 680.54	16 280.40	0.00	0.00	26 680.54	16 280.40
Total	26680.54	48 521.37	0.00	0.00	26 680.54	48 521.37
Résultat de clôture		21 840.83				21 840.83
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total Cumulé	0.00	21840.83	0.00	0.00	0.00	21 840.83
Résultat Définitif		21 840.83				21 840.83

Monsieur le Président se retire et ne prend pas part au vote.

*Madame GILLY Elora demande si : “ Pourquoi la ligne pharmaceutique qui a été prévue n’a été pas utilisée et à quoi correspond-elle ?”*

*Madame la Vice-Présidente répond : “Pour les personnes âgées vivant en EHPAD, il est interdit d'introduire de la nourriture au sein de l'établissement. Nous avons l'habitude de faire confectionner des paniers à la pharmacie, cependant cette année, ce projet n'a pas été réalisé.”*

*Madame la Vice -Présidente présente les recettes de fonctionnement dont la participation des St Bazillois aux sorties organisées par le CCAS.*

*Madame ROUSSIGNOL Marion demande donc : “ Si c'est la même chose pour les ateliers ? Et est-ce qu'il y a également une participation ?”*

*Madame la Vice-Présidente explique que : “ les ateliers sont offerts par le CCAS, ce sont des dépenses et là on parle de recettes “.*

Délibération adoptée à l'unanimité

### 3- Affectation des résultats 2025

Madame La Vice-Présidente présente aux membres les résultats de fonctionnement de l'exercice 2025, elle propose de reporter au budget 2026 l'excédent de 2025.

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau -dépense 002)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau -recette 002)	32 240.97
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	0.00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : DÉFICIT</b>	10400.14
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté au 31/12/2025	21840.83
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2025</b>	21 840,83
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	21840.83
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2025</b>	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

*Aucune remarque*

Délibération adoptée à l'unanimité

#### 4- Vote du Budget 2026

Madame la Vice-Présidente présente le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes : 43 041 euros en Section de fonctionnement.

*Madame GILLY Elora : "Moi j'avais une suggestion : comme les maîtresses ne font pas forcément de classe découverte, est-ce qu'on pourrait utiliser la participation des trajets pour un bus commun aux classes, par exemple ? parce que souvent les maîtresses, elles ont un peu de mal à boucler, des fois le sou des écoles aide".*

*Madame la Vice-Présidente répond : "Cela peut éventuellement entrer dans une participation aux voyages. De toute façon, sachez que cela va être soumis au vote. Nous allons réunir prochainement un conseil du CCAS afin de mettre l'ensemble de ces sujets à l'ordre du jour : les bons, les aides, et plusieurs autres points... Cela peut donc faire partie d'une délibération, afin de voir comment nous pouvons mettre quelque chose en place sans pour autant faire exploser le budget, car il faut rester vigilant sur ce point. Comme vous avez pu le constater, nous sommes déjà financièrement contraints et nous essayons de faire au mieux pour satisfaire tout le monde. Cela peut donc être intégré dans une délibération que nous pourrions inscrire à l'ordre du jour. Il faut en discuter ensemble, voir avec l'ensemble du groupe ce qu'il est possible de proposer, ce qui peut être fait et surtout de quelle manière nous pouvons le présenter. Aujourd'hui, la participation aux voyages scolaires concerne surtout les collèves. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de demande pour les autres établissements. Mais dans tous les cas, une délibération est obligatoire : nous ne pouvons pas décider seuls d'accorder, par exemple, 50 € pour un voyage scolaire si cela n'a pas été validé par l'ensemble du conseil du CCAS. Il faut donc regarder ce qu'il est possible de faire et en discuter collectivement. Comme nous l'avons dit, nous sommes là pour aider, dans le cadre des moyens disponibles. Il faut simplement trouver la bonne manière de le mettre en place pour que cela soit fait correctement."*

*Madame la Vice-Présidente explique que "dans les dépenses de fonctionnement une ligne est à l'étude pour faciliter les déplacements hors commune des St Bauzillois (ses). Nous réfléchissons à un partenariat avec la société de taxi St Bauzilloise."*

*Madame la Vice-présidente demande si quelqu'un a des questions.*

*Madame SERANE Magali : "oui moi j'en ai une pour le taxi, c'est vous qui allez-vous occuper de ça ?"*

*Madame la Vice-Présidente répond : "Oui"*

*Madame SERANE Magali : "Quelle en sera l'organisation ?"*

*Madame la Vice-Présidente répond : "Je pense qu'il y aura une inscription obligatoire en mairie, parce qu'on ne peut pas faire les choses de manière improvisée non plus. Ensuite, nous limiterons probablement le nombre de places par semaine. Et si le dispositif fonctionne et surtout si cela est possible, puisque pour l'instant cela reste encore à l'état de projet, nous pourrions lui transmettre la liste des personnes inscrites."*

*Madame SERANE Magali : "Le taxi, c'est cher, excusez-moi. J'ai essayé de mettre cela en place sur Saint Martin, et c'est compliqué. Là où cela devient intéressant, c'est sur la mutualisation. C'est-à-dire que, si plusieurs personnes ont des démarches à effectuer le même jour, elles peuvent s'inscrire ensemble afin de remplir le véhicule et d'optimiser les trajets. En revanche, pour les rendez-vous médicaux, c'est beaucoup plus compliqué à organiser. Et dans ce cas-là, une course avec une seule personne revient extrêmement cher."*

*Madame la Vice-Présidente : "Non, bien sûr, cela reste à l'état de projet pour le moment. Mais c'est vrai que c'est un service que nous pourrions rendre aux Saint-Bauzillois, d'autant plus que cette demande nous a été remontée. Sachez qu'après le conseil du CCAS, nous avons l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), qui est mise en place. Cette enquête, publiée dans le bulletin municipal, permet de faire remonter l'ensemble*

*des besoins et des attentes des habitants de Saint-Bauzille. Tout ce qui peut être envisagé ou mis en œuvre s'appuie justement sur cette analyse. La dernière ABS réalisée, qui est d'ailleurs une obligation légale à chaque mandat, a notamment fait ressortir le problème des transports. En effet, il a été signalé qu'il n'y avait pas suffisamment de bus desservant Saint-Bauzille, notamment pour permettre aux personnes de se rendre à Ganges. Le manque de solutions de transport est donc un vrai sujet identifié par les habitants."*

*Madame SERANE Magali demande : "et vous n'avez pas de mini-bus ?"*

*Monsieur le président répond : "alors nous la commune on n'en a pas mais la communauté des communes en a 2 je crois".*

*Madame SERANE Magali explique : "Comparé à un taxi, un minibus serait plus intéressant financièrement. Je ne suis pas sûre du fonctionnement exact, mais je pense qu'il serait préférable de prévoir un minibus."*

*Madame la Vice-Présidente ajoute " On a commencé à en parler un peu avec la Communauté des communes. Puisqu'ils n'en ont malheureusement que deux, nous allons voir comment nous pouvons nous organiser, d'autant que le vendredi, jour de marché à Ganges, est souvent privilégié par les personnes. On en a touché deux mots au président qui à priori n'est pas contre."*

*Madame SERANE Magali s'interroge : " le Président de la Communauté des Communes c'est le maire de Laroque ?"*

*Madame la Vice-Présidente répond : " oui c'est bien ça !"*

*Monsieur le Président explique : " nous avons cette possibilité éventuellement, je ne sais pas, peut-être pourrions nous le réserver une demi-journée par mois ?"*

*Monsieur le Président : "Malheureusement, on se rend compte que la population vieillit donc de plus en plus de besoins, il y a de plus en plus de personnes en difficulté donc le CCAS prend une importance. Depuis quatre mandats, la situation a radicalement changé : les impayés pour l'eau et l'assainissement ont explosé, nous obligeant à des annulations annuelles. L'EDF connaît le même phénomène, les difficultés de paiement des factures s'accroissent, conférant au CCAS un rôle important."*

*Madame la Vice-Présidente ajoute : "La ligne budgétisée, va servir à ça également parce qu'on connaît très bien les problématiques, qu'il y a sur Saint Bauzille et on se rend compte que ça en fait partie."*

Délibération adoptée à l'unanimité

**Toutes les questions mises à l'ordre du jour ayant été débattues,  
La séance est levée par Monsieur le Président à dix-neuf heures trente.**